

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION ET ENVOI DES COMPTES DE TAXES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle général de perception des taxes de la Ville de Dunham pour l'année 2023 comprenant les taxes foncières découlant de la taxation, des collectes, d'entretien des égouts et de la dette a été complété et déposé au bureau de l'hôtel de ville, situé au 3777, rue Principale, Dunham, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

AVIS PUBLIC est aussi donné que toutes les personnes tenues au paiement des sommes mentionnées audit rôle de perception sont tenues d'en payer le montant selon les modalités de paiement applicables, aux dates respectives auxquelles lesdites taxes et compensations deviennent dues et exigibles.

Donné à Dunham, ce 27 février 2023.



Francis Bergeron, OMA
Trésorier